



## Chantage internet fraude

-----  
Par Carol2222

J ai été victime d un piratage de mes comptes bancaires très important, celui ci s est poursuivi par un chantage sur mes enfants. Manifestement Les auteurs des faits avaient totalement piraté mon ordinateur. Sous la menace j ai validé des codes et acheté des cartes... j ai fini par appeler un service de gendarmerie et ai tenté de me suicider. La une plainte a été envoyée au procureur, j ai indiqué certains numéros de compte qui n ont pas été effacés par mes auteurs...

Est ce que quelqu'un peut me dire si la procédure va être longue, si ces gens vont être interpellés, ? Que va t il se passer ? Ai je j'e ch'ce De retrouver une partie de mon argent ?

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Désolée de vos soucis.

Non n'espérez pas voir punir les responsables ni revoir votre argent. La plainte peut éventuellement vous aider à un remboursement partiel par l'assurance de la banque.

Connaissez vous ce site : [url=https://www.cybermalveillance.gouv.fr/]https://www.cybermalveillance.gouv.fr/[/url]

Et aussi l'association "france victimes" qui pourra peut être vous aider.